

En conséquence, la pétition dont nous parlons conclut à ce que la faculté exorbitante de laisser indéfiniment des propriétés sous le coup de l'expropriation sans l'effort et sans payer ainsi les indemnités soit enlevée aux administrations régionales par un article additionnel à la loi sur la matière, et que le délai pour le jugement fixant l'indemnité et la prise de possession après la déclaration d'utilité publique soit perempirement fixé dans ledit article.

M. le ministre a sanctionné le règlement qui a adressé la Préfecture du Nord, au sujet des séances publiques du conseil de préfecture. Ces séances, ajournées par suite de l'absence d'un conseiller qui accompagne M. le préfet dans sa tournée de révision, commenceront le lundi 4 mai.

M. Le Verrier, directeur de l'Observatoire de Paris, vient d'adresser au ministre d'Etat, un rapport sur la théorie météorologique de M. Mathieu (de la Drome). M. Le Verrier démontre que M. Mathieu a pris pour des règles ce qui n'est que l'expression de l'extrême variabilité des phénomènes de la pluie. Tout en reconnaissant en lui une conviction sincère, il conclut que son système ne peut servir de base à des calculs sérieux lors même que par hasard certains points des prédictions seraient exacts.

M. Jules Brame vient d'être nommé rapporteur et secrétaire de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à un emprunt qui doit contracter la ville de Roubaix.

On lit dans l'Indépendance belge :

Le gouvernement français, reconnaissant la justice des réclamations auxquelles a donné lieu le prix de la dépêche internationale entre la Belgique et la France, vient d'acquiescer aux propositions du gouvernement belge, tendant à ce que le prix de cette dépêche fut réduit au total du prix de la dépêche simple dans chacun des deux pays. Ainsi la dépêche simple entre la France et la Belgique, qui coûtait 4 fr. 50, ne coûtera plus que 3 francs.

Voici une nouvelle qui ne peut manquer d'intéresser vivement nos concitoyens : on annonce que M. Grille, ingénieur spécial du canal de Roubaix, vient habiter notre ville et que sous sa direction on va commencer simultanément les travaux du canal de dérivation, du Galon-d'Eau au Chemin de fer, et de Wasquehal à la route de Mouveaux.

Nous publions aujourd'hui le programme du concert que la société de la Grande-Harmonie doit offrir dimanche prochain à MM. les membres honoraires. Ce programme renferme les éléments d'une agréable soirée à laquelle on s'empressera d'assister.

Dans son audience du 2 avril, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 13 jugements contre 29 inculpés, savoir :

- 3 Passage dans la rue Nain avec voiture de charge.
- 2 Chiens non muselés.
- 1 Cabaret ouvert à une heure indue.
- 1 Passage dans un champ ensemencé.
- 1 Police du roulage (conducteur endormi sur sa voiture).
- 1 Jet de pierres contre les passants.
- 1 Voies de fait.
- 1 Injures verbales.
- 2 Tapages nocturnes.

La foire s'organise et promet d'être brillante. Nos places publiques, malheureusement trop petites, sont déjà encombrées par les barreaux de tous genres. Cirque, dompteur d'animaux, spectacle de magie, tableaux mécaniques, double vue, étalages nombreux, rien ne manquera pour attirer la curiosité et l'on peut compter sur une affluence considérable. Espérons que le beau temps favorisera toutes ces exhibitions.

Un nouveau service d'omnibus entre Roubaix et Tourcoing est organisé depuis quelques jours par le sieur Baest-Honoré. Les départs ont lieu chez M. Henri Jen, place de la Mairie.

La correspondance avec la voiture venant de Lille a lieu à onze heures trois quarts.

Le retour de Tourcoing s'effectue à deux heures et demie.

Les autres départs ont lieu aux heures suivantes :

- de Roubaix à Tourcoing à deux heures et demie
- id. id. à quatre heures
- de Tourcoing à Roubaix à trois heures et demie
- id. id. à cinq heures

Le prix des places est de 25 centimes.

A dater du 15 avril, il y aura un départ de Roubaix, à neuf heures et demie, avec retour de Tourcoing à dix heures et demie.

Incessamment on organisera un service d'omnibus qui prendra à la gare de Lille les voyageurs arrivant de Paris par le train de minuit 30 minutes.

Une bonne fortune pour les Roubaixiens, Ravel profitant du congé que lui accorde la Russie où il est engagé à raison de quatre-vingt mille francs par saison a bien voulu consentir à donner quelques représentations sur notre théâtre. Nul doute que l'empressement du public ne réponde à l'appel du célèbre comique. Son nom seul est une garantie d'argent et de succès.

En traitant avec Ravel, la direction aura prouvé une fois de plus que rien ne lui coûte lorsqu'il s'agit de se rendre digne du public et d'en assurer les plaisirs.

Les représentations de Ravel commenceront très-incessamment.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 14 c. à l'hectolitre.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 30 mars au 5 avril 1863 inclus.

NAISSANCES.

27 garçons, 12 filles.

DÉCÈS.

Du 30 mars. — Irma Lefebvre, 21 ans, journalière, célibataire, au Pile. — Augustine Delplanque, 72 ans, sans profession, célibataire, rue du Château. — Adeline Billaut, 23 ans, journalière, célibataire, rue de l'Ermitage. — Julie Cateau, 24 ans, journalière, célibataire, Hôpital.

Du 31. — Virginie-Désirée Houriez, 47 ans, ménagère, épouse d'Alexandre Durand, Vert-Chemin.

Du 1^{er} avril. — Louis-Joseph Tiberghien, 76 ans, tisserand, veuf de Marie-Louise Delescluse, Fontenoit. — Virginie Handekin, 23 ans, ménagère, épouse d'Alfred Coursier, rue de Mouveaux. — Caroline-Breigite Barbier, 66 ans, ménagère, veuve de Louis Béghia, Hôpital. — Anna Colus, 38 ans, ménagère, épouse de Louis Vaucoille, rue de Mouveaux.

Du 2. — Amélie Coppejan, 28 ans, tisserande, veuve de Dominique Bockstaël, Hôpital.

Du 3. — Fideline Joseph Kinpe, 52 ans, ménagère, épouse de Ferdinand Lefebvre, chemin de l'Hommelet. — Zoé-Louise Bularé, 16 ans, journalière, célibataire, rue de la Tuilerie.

Du 4. — Carlos-Joseph Dajardin, 51 ans, cabaretier, époux de Julie Joseph Mercher, route de Lannoy. — Cyrille-Joseph Thieffry, 16 ans, journalier, célibataire, chemin de l'Hommelet. — Sophie-Adèle Dubois, 44 ans, tisserande, célibataire, Tilleul. — Marie-Françoise Duteu, 47 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Desroix, Calvaire. — Adèle Marie Bourgeois, 20 ans, journalière, célibataire, rue du Bois. — Louise Dermaux, 22 ans, journalière, célibataire, Hôpital.

Du 5. — Julien-Fidèle-Joseph Descat, 30 ans, fabricant, célibataire, rue Nain. Plus 12 garçons et 13 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

Offert par la société de la Grande-Harmonie de Roubaix à ses membres honoraires, Avec les concours de :

- M^{me} de Hennezel;
- MM. J. Lefebvre, ténor-solo de la Société royale des chœurs de Gand;
- Edmond Brun;
- Newman, premier basson-solo de la musique des guides de S. M. le roi des Belges;
- Lebacqz, petite clarinette-solo de la Grande-Harmonie de Roubaix.

Le piano sera tenu par M. Victor Delannoy.

Ce concert aura lieu dimanche 12 avril 1863, à 7 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture du Val d'Andorre, (Halévy).
2. Duo des Noces de Jeannette, chanté par M^{me} de Hennezel et M. Edmond Brun, (Victor Massé).
3. Air de Dom Sébastien, chanté par M. J. Lefebvre, (Donizetti).
4. Fantaisie pour basson, jouée par M. Newman, (Berlioz).
5. La Fée aux Roses, musique d'Halévy, e Ma Musette, musique de Méry, romances chantées par M. J. Lefebvre.
6. Air des Dragons de Villars, chanté par M^{me} de Hennezel, (Nailard).
7. Les Bourguignons, chanson, paroles d'A. Médée Rolland, musique d'André Sinibot, et Un Galant de cinquante ans, chansonnette, paroles de Pierre Cornelle, musique de A. Thurnez, chantées par M. Edmond Brun.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Fantaisie pour harmonie militaire sur des motifs des Noces de Jeannette, (V. Massé).
2. Air des Mousquetaires de la Reine, chanté par M^{me} de Hennezel, (Halévy).
3. Variations pour petite clarinette, jouées par M. Lebacqz, (Bender).
4. Couplets de Raymond, musique d'Ambrose Thomas, et Avant le Mariage, boléro, musique de Méry, chantés par M. J. Lefebvre.
5. Fantaisie pour le basson, jouée par M. Newman, (Willent).
6. Variations du Toréador, musique d'Halévy, et La Bourbonnaise, musique d'Ad. Adam, chantées par M^{me} de Hennezel.
7. Toujours les absents ont tort, chansonnette, paroles de Flachet, musique d'Amédée Simiot, et Si ça m'plait de partager mon bien, chansonnette, paroles d'Alexis Badou, musique de Darcier, chantées par M. Edmond Brun.

NOTA. — Les personnes chez qui on aurait omis de se présenter et qui désiraient signer comme membres honoraires, trouveront des listes de souscription à la porte.

Pour toute la chronique locale, J. Rebox.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 8 avril 1863.

D'après une rumeur très accréditée le Président Juárez aurait adressé au général Forey des propositions d'arrangement sur la base d'une indemnité de guerre avec appel au peuple mexicain sur la constitution future du gouvernement. Jusqu'à la complète exécution du traité, une garnison mixte, c'est-à-dire française et espagnole, resterait à Mexico.

On regarde comme avortée les négociations entreprises de Paris à Londres et à Vienne en vue d'un concert pour les propositions à faire à la Russie en faveur de la Pologne. Chaque gouvernement devrait

donc agir isolément auprès du cabinet de Saint-Petersbourg.

C'est le 8, le 9 et le 10 avril que doivent se réunir à Paris les délégués des sociétés savantes, sur la convocation de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes. Sur la demande de Son Excellence, les Compagnies de chemins de fer ont accordé le parcours de leurs lignes aux délégués des dites sociétés avec des prix réduits de 50 pour cent.

Lorsque la révolution de 1848 renversa le gouvernement de Juillet, celui-ci s'occupait sérieusement d'une question plus que sérieuse, — d'une question lugubre, je veux parler de la constatation des décès. M. Duchâtel, si je ne me trompe, avait formé un comité qui préparait un travail pour la chambre des députés. Ce ministre envoya même en Allemagne un médecin distingué, le docteur Josat, je crois, pour y étudier la question tant au point de vue législatif que chirurgical. Je crois même me souvenir que le docteur fit un livre à son retour, qui fut couronné par l'Institut. Il paraît que l'étude de cette importante question revient sur l'eau. D'après ce qu'on m'assure, le Sénat en serait saisi officiellement. Il aurait choisi dans son sein une commission qui aurait déjà tenu plusieurs séances et qui serait sur le point de faire son rapport. Espérons qu'elle nous empêchera de pouvoir être désormais enterrés vivants.

Le prince Napoléon se décide à vendre sa belle maison de l'avenue Montaigne, bâtie sur le modèle de celle de Diomède à Pompei. La mise à prix est de 950,000 fr.

On prête au gouvernement l'intention de faire une refonte générale de nos monnaies.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil sous la présidence de l'Empereur.

C'est aujourd'hui seulement que sera déposé au Sénat le rapport de M. Charles Dupin sur la propriété en Algérie et sur les pétitions qui se rattachent à cette question importante. On croit que les documents dont il s'agit seront renvoyés à M. le ministre de la marine et des colonies.

La discussion du projet de loi sur la réforme pénale commencera après-demain vendredi au Corps Législatif. De nombreux amendements sont présentés par des membres siégeants aux divers côtés de l'assemblée.

On disait cette après-midi à la Bourse que les négociations ayant pour objet de conférer au prince Guillaume de Danemark la couronne de Grèce, étaient rompues. Le gouvernement de Copenhague aurait mis à l'acceptation du prince des conditions que les puissances protectrices, notamment l'Angleterre, refuseraient d'accepter.

A l'ambassade russe, on donne comme certain l'élaboration d'un projet de constitution polonaise. L'ancien duc de Varsovie serait érigé en vice-royauté indépendante, avec une chambre nationale, une administration et un budget spécial, un budget polonais, le tout sous la suzeraineté moscovite.

Le Comité électoral démocratique qui devait se réunir aujourd'hui chez M. Carnot, a ajourné sa séance à la semaine prochaine. Il en est de même pour le Comité formé sous la présidence de M. de Broglie. Pour toute la correspondance, J. Rebox.

INDUSTRIE ET COMMERCE

On écrit de Buenos-Ayre, 27 février 1863 :

L'enthousiasme pour la culture du coton augmente de jour en jour. Des échantillons indigènes envoyés de Corrientes à Liverpool, ont été trouvés de qualité supérieure et pouvant valoir 2 fr. 30 c. la livre.

D'après le Standard buenos-ayrien, les arrivages de laine pendant la saison ont atteint l'énorme chiffre d'un million 800,000 arrobas.

L'immense avenir de ces industries doit avoir un effet puissant sur la consolidation définitive de la paix publique.

On vient de commencer les travaux d'un nouveau chemin de fer, allant de Buenos-Ayre au petit port de la Boca, centre d'une population étrangère nombreuse et d'un mouvement industriel très actif.

FAITS DIVERS.

On disait hier au Palais, que, par suite de révélations faites à la justice, la dame Barucci, qui a déposé comme témoin dans l'affaire Garcia et Calzado, a dû comparaître samedi dernier devant un juge d'instruction.

Après cet interrogatoire, la dame Barucci aurait été mise en état d'arrestation.

Nous lisons dans l'Echo des Tribunaux :

Il paraît que, dans sa prison, Calzado est abattu, même malade. Il passe son temps à élucider les comptes de sa direction des Italiens, dont la liquidation est loin d'être achevée. Il espère toujours en la venue de Garcia. Hélas !...

Le célèbre joueur avait donné, en effet, à la justice sa parole d'honneur de se présenter devant elle après un délai de huit jours, motive sur une cause personnelle à son défenseur. Or, voici comment l'ami de Calzado tient sa parole d'honneur :

Vendredi 27 mars, dit la France Mé-

ridionale, le bateau à vapeur qui part de Nice pour Gènes, le matin à neuf heures, arrivé en vue de Monaco vers les dix heures, s'est arrêté un instant et a été bientôt abordé par une petite barque rapidement conduite par deux vigoureux rameurs... Quelques minutes après, le navire reprit sa route vers l'Italie, emmenant parmi ses passagers le célèbre Garcia. Ne pouvant sortir de la principauté sans traverser un morceau de la France, territoire sur lequel il aurait pu faire de fâcheuses rencontres, M. Garcia a préféré, cela se conçoit, prendre la voie de mer.

Voici prête à éclater sur Hambourg une nouvelle catastrophe. Le fermier actuel des jeux, M. Blanc, quitterait dit-on, l'Allemagne dont il a pas à se louer, et serait en pourparlers pour l'achat des bains et jeux de Monaco. C'est un fait de la résidence de Léodgrave les beaux jours d'Aranjuez touchés à leur fin : « On va redevenir ce que l'on était, il y a trente ans, un petit village insignifiant, il y a bien là, de quoi faire perdre le sommeil aux maîtres d'hôtels, aux propriétaires de ces superbes maisons qui rayonnent autour du cersaal comme autant d'étoiles satellites autour du soleil ! »

On lit dans le Commerce de Gand :

Les plaisanteries, qui sont de saison le 1^{er} avril, ne se terminent pas toutes également bien ; en voici un exemple : M. C... suit avec intérêt, avec passion même, les variations que subissent les denrées coloniales. Abonné au Précurseur d'Anvers, il ne manque pas un seul jour d'aller prendre lui-même son journal à la poste. Mercredi donc il entra à son cercle, son Précurseur à la main. Mais là l'attendait un mystificateur qui, secondé par quelques complices, parvint à substituer au journal dont M. C... était porteur, un numéro du Précurseur du... 4 avril 1859. Notre homme, dès qu'il fut libre, affaqua son journal, sauta, sans faire aucune observation, un article de fond, réclamant la grande enceinte pour les fortifications d'Anvers, et se jeta à corps perdu dans la mercuriale.

Quel ne fut pas son étonnement de constater une différence de 20 centimes en moins dans le prix des cafés, son article de prédilection. Comme il avait beaucoup vendu, cette nouvelle lui sourit infiniment. Sans perdre de temps, il se leva et courut au télégraphe où il adressa un ordre considérable à Anvers, au cours du jour. — Maintenant quelle sera l'issue de l'affaire. Si, demain, il y a perte sur le marché qu'il a fait, M. C... ne pourra-t-il pas réclamer des dommages-intérêts de celui qui l'a trompé ? Si l'y a hausse, M. C... partagera-t-il son bénéfice avec ses mystificateurs ? La question est aussi compliquée que si la diplomatie y était mêlée.

Au mois de janvier dernier, M. le comte de Cunchy, voyageant de Liège à Dinant par le chemin de fer pour se rendre à son château près de Ciney, oubliant en route sa valise, contenant des valeurs pour 80,000 francs.

Ce bagage réclamé le même jour, ne se retrouva pas. Les soupçons se portèrent sur le visiteur des voitures de Dinant, et des recherches furent faites à son domicile par la police.

Les perquisitions furent vaines ; mais le télégraphe ayant joué, la valise fut retrouvée à Liège sous la banquette de la voiture où le propriétaire l'avait placée.

M. le comte de Cunchy, voulant effacer par un bon procédé le fâcheux effet de la visite domiciliaire dont le brave visiteur de voitures avait été l'objet, vient de lui adresser à la station de Longdoz, où ce dernier travaille aujourd'hui, une montre en or à cylindre.

Les journaux hollandais racontent un acte rare de piété filiale. Il y a environ quarante-quatre ans, M. W..., négociant d'Amsterdam, qui faisait le commerce de grains, quittait sa patrie, après avoir fait faillite, en suite de spéculations désastreuses. Ses créanciers ne touchèrent qu'un faible dividende. Mais le fils de M. W..., qui s'est établi dans des pays lointains et parait y avoir acquis une grande fortune, est revenu récemment à Amsterdam et a employé une somme de 500,000 florins à désintéresser les créanciers de son père.

Une lettre de Constantinople constate l'insuccès de l'exposition ottomane ; il y a peu de visiteurs, peu d'acheteurs ; les exposants demandent à retirer leurs produits. En somme, cette tentative faite par le gouvernement turc, quoiqu'elle n'ait pas réussi, aura au moins un avantage : celui de constater où en est l'industrie orientale et de créer l'émulation dans un pays où elle est un sentiment à peu près inconnu. On sait que le sultan avait envoyé à l'exposition ses diamants, à l'instar des souverains d'Occident ; il paraît qu'un diamant de la valeur de 5 millions a disparu et qu'il a été impossible de retrouver le voleur.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox

REVUE AGRICOLE.

Au marché de mercredi, il y avait quelques offres en blé de tous les pays, qu'on tenait de 34 à 34 50, selon le mérite des échantillons. La meunerie a naturellement peu acheté, parce que dès le début du marché on refusait de faire des concessions. Mais vers la clôture on constatait facilement 50 c. de baisse par sac principalement sur les qualités médiocres, car les qualités de choix sont plus difficiles à obtenir en baisse. On a payé les blés de choix de 35 à 35 50, les bons blés de 33 50 à 34 fr., les blés médiocres de 31 à 32 50. Le tout réglé à 120 kil.

Les avis des marchés qui nous sont parvenus cette semaine accusent une tendance un

peu plus calme ; à Marquilles les arrivages du mois de mars se sont élevés à 129,000 hect. de blé, ce qui n'empêche pas que les importations sont dirigées sur le sud-est sur le sud-ouest. On a fait quelques achats livrer à des prix très-faibles. Des blés de 127/23 kil. ont été traités à 31 fr. charge, escompte 1/10 à la consommation ; le blé disponible de 125/121 kil. est payé 31 75 la charge.

Bordeaux ne fait presque rien en blés farineux, mais la baisse se fait difficilement. La Vendée est sans variation ; Nantes tient ses prix pour toutes céréales ; la Bretagne reste sans variation, sur la ligne de Lyon les transactions ont peu d'animation, cependant on ne baisse pas.

En Lorraine, on a vu un peu plus de blé cette semaine ; sur la place de Metz particulièrement on a légèrement fléchi.

Les Ardennes sont sans affaires, avec une vente lente.

Dans le Nord, les cours sont stationnaires, avec tendance à la baisse.

La Normandie maintient assez fermement ses prix.

Au marché de Liverpool, les affaires ont été assez suivies grâce à de très-nombreux arrivages, tant de l'intérieur que de l'étranger. Sur les principaux marchés belges il y a du calme sur toutes les céréales. On a payé à Anvers le blé de Rostock 27 17 les 80 kil. acquitté.

(Ext. du Moniteur de l'Agriculture).

Déjeuners des enfants.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAHOUT des Arabes de DELANGRENIER. — Dépôts dans toutes les villes.

Chocolat purgatif de Desbrière.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé ou tout autre potage. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. — (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE car il y a des contrefaçons).

3665-284

AVIS.

BAISSE DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau ; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon ; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90 ; devantures de cheminée depuis 75 c.

Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse : ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étamées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin.

3634 - 15 m. au 15 jt.

MAISON SPÉCIALE.

C. STREYMERS-BECKERS

RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX.

MAGASIN DE COMESTIBLES, FRUITS ET PRIMEURS, CONSERVES, PÂTES ALIMENTAIRES, EPICERIES FINES.

DÉPÔT D'HUITRES

A 4 FR. ET 4-25 LE CENT.

CREVETTES, SAUMON, ÉCREVISSES, HOMARDS. 3684

DÉPÔT D'HUITRES

Le sieur MEURANT, à l'honneur d'informer le public que le dépôt d'huitres qu'il avait ouvert chez VANNOYE, à l'estaminet du Pont Neuf,

Est transféré, à dater de ce jour, Chez BADART, estaminet du Minck.

Prix fixe : Le cent d'Huitres, 4 francs.

Au même dépôt : Crevettes, Ecrevisses, Homards.

On peut s'adresser à M. Meurant pour recevoir, dans un bref délai, toute espèce de poisson fin.

Cirque et Théâtre Bénédictin Dans la grande loge située place Saint-Martin, Troupes d'artistes quadrupèdes, au nombre de 80 (Singes, Chiens et petits Chevaux savants).

Le sieur DELAFIOURE, directeur, à l'honneur d'informer le public que le dimanche 12 mars, aura lieu la grande séance d'ouverture.

Le dimanche il y aura deux représentations : la première à six heures, la deuxième à huit heures ; les autres jours une seule, à 7 heures.

Prix des places : Premières, 1 fr. ; Secondes, 50 c. ; Troisième, 25 c.

Aux premières, les enfants au-dessous de 10 ans paieront demi-place.

Les bureaux ouvriront à 6 heures ; on commencera à 7 heures 1/2 précises, pour finir à 9 heures 1/2.

Le programme de chaque représentation sera entièrement changé.